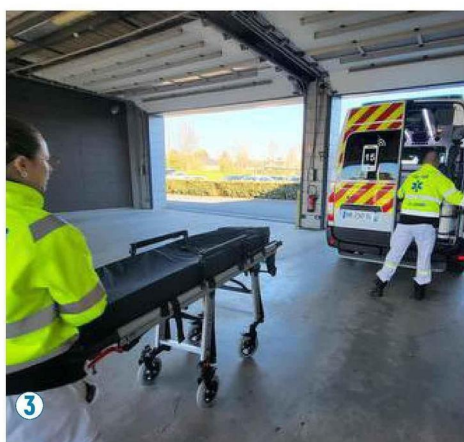




LE HAVRE ET SA RÉGION



LE HAVRE

L'ex-ministre de la Santé en immersion chez les ambulanciers

La députée de la Seine-Maritime et ex-ministre de la Santé, Agnès Firmin-Le Bodo, a suivi les équipes des Ambulances de l'Estuaire hier matin. L'occasion de mieux connaître ce métier, véritable maillon dans la chaîne de soins.

ALLISON BLOMME

Embarquer dans le véhicule d'ambulance, se rendre chez les patients puis prendre la direction des hôpitaux... Pendant une matinée, Agnès Firmin-Le Bodo, députée de la Seine-Maritime et ex-ministre de la Santé, a suivi les équipes des Ambulances de l'Estuaire, basées rue Irène Joliot-Curie au Havre. L'entreprise de transport sanitaire a ouvert ses portes lundi 7 avril dans le cadre de la journée nationale des ambulanciers le 8 avril et de l'opération transparence « Vis ma vie d'ambulancier » lancée par la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA). L'occasion de découvrir les coulisses de ce métier méconnu.

« C'est un maillon dans la chaîne de soins »

La journée a commencé à 7 h, au moment où les équipes d'ambulanciers se passent le relais, après 12 heures de mission. Ils sont 49 salariés au sein de l'antenne havraise, partagés entre l'ambulance programmée (à 70 %) et le transport sanitaire urgent (TSU, à 30 %). Ce matin-là démarre calmement. Émeline et Sébastien, binôme d'ambulanciers chevronnés, sont appelés par le médecin régulateur vers 8 h pour intervenir dans le quartier du Bois de Bléville. En 15 minutes, ils arrivent sur place pour établir un premier bilan de la patiente, une nonagénaire atteinte de troubles respiratoires. Ils reprennent ensuite la route vers l'hôpital Monod,



1. L'ex-ministre de la Santé, Agnès Firmin-Le Bodo (à gauche), était à la rencontre des ambulanciers d'Ambulances de l'Estuaire ; 2. Les ambulanciers travaillent toujours en binôme mixte sur le terrain ; 3. Emeline et Sébastien réalisent jusqu'à 14 interventions lors de leur 10 ou 12 heures de service ; 4. Les ambulances programmées sont régulées directement au sein de l'entreprise, contrairement aux ambulances d'urgences, dépendant du médecin régulateur

après lui avoir administré de l'oxygène. Au retour vers l'entreprise, le binôme est appelé pour une autre intervention dans le quartier de Tourneville. Le patient est rapidement pris en charge pour être amené à l'Hôpital privé de l'Estuaire.

UN MÉTIER MÉCONNU

« Le métier n'est pas assez reconnu,

notamment sur la partie urgences, explique Michael Rouziou, dirigeant d'Ambulances de l'Estuaire et délégué régional de la CNSA. On compare l'ambulancier à un simple conducteur de transport sanitaire, sauf qu'aujourd'hui, il est bien plus important. C'est un maillon dans la chaîne de soins. »

Ces professionnels permettent ain-

si de désengorger les services d'urgences, en coordination avec le service de régulation. « Les deux interventions ont été faites sans médecin, observe Agnès Firmin-Le Bodo. La régulation a évité le déplacement d'un médecin et les personnes ont bien été prises en charge, en un temps correct. Ce matin, on a gagné du temps médical sans mettre en danger

personne. »

Ambulancier, ce n'est ni être brancardier ni chauffeur. Émeline et Sébastien rappellent à quel point leur mission est « sociale ». « *Quand on fait ce métier, il faut de la rigueur, de l'empathie* », décrit Sébastien. « *Un ambulancier ne fait pas que rouler. Il y a de la manipulation, de l'aide à la personne et sur la partie urgences, il y a des bilans et du renfort d'équipe médicale* », souligne Michael Rouziou.

« *Quand on fait ce métier,
il faut de la rigueur,
de l'empathie* »

« *Les ambulanciers sont dans la branche du transport routier, certaines choses de leur métier ne sont pas reconnues* », poursuit-il, déplorant le manque de moyens alloués aux ambulanciers. D'autant qu'en Seine-Maritime, la CNSA a dénombré 4 500 carences en 2024. Soit 4 500 fois où le patient a dû être réorienté vers les sapeurs-pompiers par manque d'ambulanciers. Selon lui, une hausse des tarifs permettrait de mieux rémunérer ses salariés et de rendre le métier plus attractif. Les entreprises peinent à recruter, d'autant que « *la formation est onéreuse* », selon Émeline. Elle s'élève aujourd'hui à 10 000 € pour le diplôme d'État.

sur le web

PARIS-NORMANDIE.FR

Retrouvez notre reportage
vidéo